



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

Bilan d'activités 2021 et projets 2022





EDITO

"Les derniers rapports du GIEC nous rappelle à quel point la situation de la planète est alarmante. Le réchauffement climatique serait irréversible, mais allons-nous pour autant baisser les bras ? Pas à Villepreux ! Nous sommes convaincus que l'urgence écologique trouvera aussi sa réponse dans nos territoires et par une écologie du réel, du quotidien et des initiatives concrètes de proximité.

Ce rapport sur le Développement Durable est le merveilleux témoin de toutes actions et dispositifs mis en place en faveur de la transition écologique pour l'année 2021.

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable qui renouvelle et repense nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux. Ceux du changement climatique, de la rareté des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires, mais aussi de l'urgence d'accroître et d'encourager les solidarités !

Elle suppose d'être accompagnée, pour ne laisser personne au bord du chemin ; ni nos agriculteurs, ni nos entreprises, ni nos concitoyens les plus fragiles.

Villepreux, par son ADN, et à son échelle, participe à ce combat de notre siècle, à cet indispensable effort collectif et individuel pour être sur la bonne trajectoire d'ambitions nouvelles et authentiques.

Des actions ont été engagées à Villepreux, et ce rapport en dresse l'état pour l'année 2021. Dès 2022, ces efforts seront accentués.

Villepreux est innovante, naturelle, et ambitieuse pour la planète.

Bonne lecture ! " Jean-Baptiste HAMONIC - Maire de Villepreux



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

6

- Genèse d'une ambition
- ADN de la commune
- Les 17 Objectifs du Développement Durable

03

EDUCATION ET FORMATION : VILLEPREUX, UNE VILLE ÉDUCATIVE

26

- Le projet éducatif communal 2021-2026
- Le projet éducatif territorial et le plan mercredi 2021-2024
- Les actions dans nos accueils de loisirs
- La formation "Les gestes qui sauvent"

01

JUSTICE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS: VILLEPREUX, UNE VILLE SOLIDAIRE

12

- La Conférence des Solidarités
- La solidarité au rythme des actions
- Nos séniors en action
- Les actions en temps de crise sanitaire

04

BIEN-ÊTRE & SPORT: VILLEPREUX, UNE VILLE ACTIVE ET ATTRACTIVE

32

- Lancement du sport sur ordonnance
- 8ème édition de la Villepreusienne, une course tournée vers l'inclusion
- La fête de l'été 2021 placée sous le label terre de jeux 2024
- La mise en place de l'action Tennis école

02

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE : VILLEPREUX, UNE VILLE DURABLE

18

- La végétalisation des cours d'écoles - Phase 1
- L'ouverture d'un nouveau groupe scolaire innovant (Thomas Pesquet)
- La 1ère participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets
- La mise en place d'un électro composteur pour la valoriser les biodéchets
- Les actions pérennes

05

PARTICIPATION CITOYENNE : VILLEPREUX, UNE VILLE CITOYENNE

38

- La Semaine Villepreusienne du Développement Durable
- Les projets lauréats du Budget Participatif Régional
- Le Conseil de la Vie Locale et ses comités
- Les rendez-vous des élus



AVANT-PROPOS



GENÈSE D'UNE AMBITION

Le rapport Développement Durable (RADD) permet :

- De présenter les différentes politiques publiques au regard du développement durable.
- De mettre en perspective les orientations stratégiques retenues pour les années à venir.

Par le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Loi Grenelle 2, l'État a rendu obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour les Départements, les Régions et toutes les collectivités territoriales et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

La commune a fait le choix de produire ce rapport malgré l'absence d'obligation, elle témoigne ainsi de sa volonté de transparence et d'information auprès des citoyens et souligne l'importance donnée aux enjeux de la transition écologique.

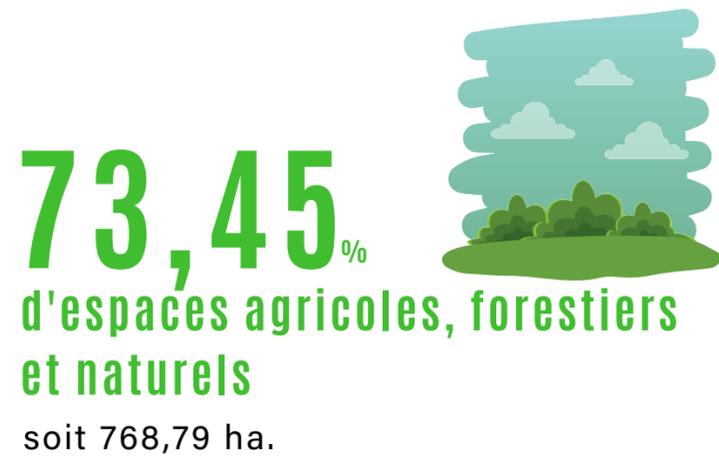
Ce rapport n'est pas un bilan d'activité exhaustif des actions municipales, il reprend une sélection d'actions menées par la commune pour contribuer au développement durable.



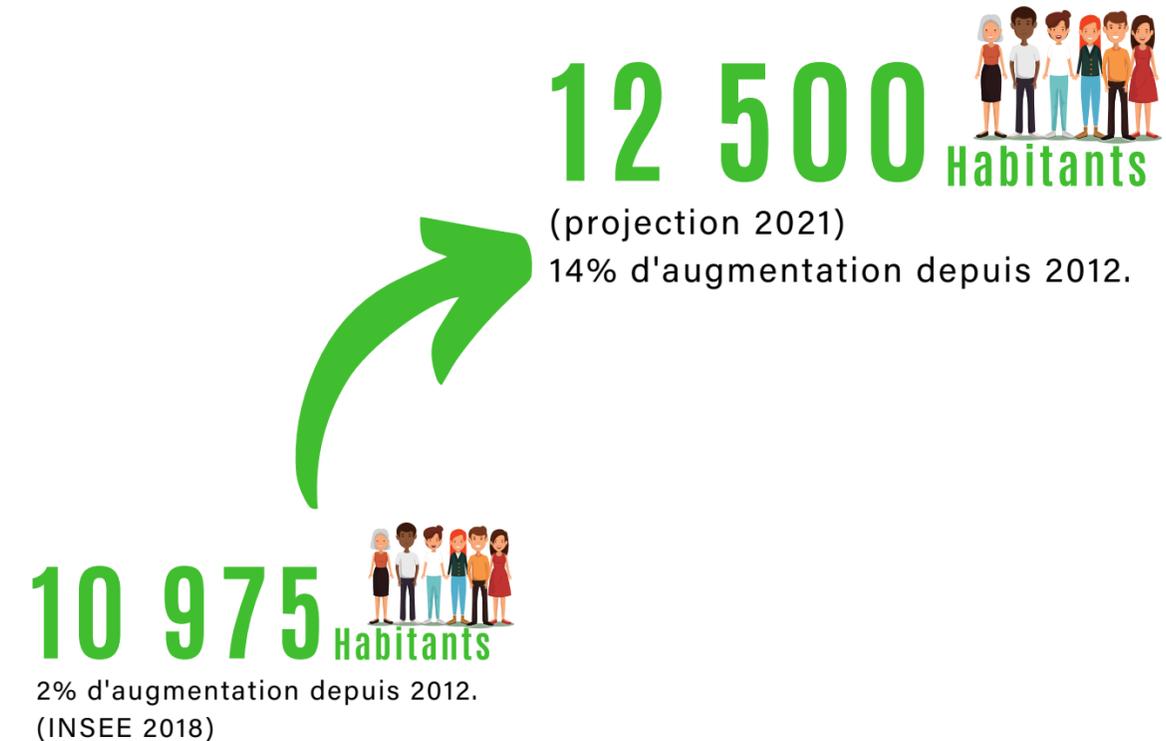
ADN DE LA COMMUNE

Villepreux possède des espaces naturels et agricoles préservés et diversifiés qui lui confèrent un cadre de vie de qualité et conforte son attractivité résidentielle.

Une large place dédiée aux espaces verts, naturels et agricoles



Une forte croissance démographique



(Source: IAU, idF, MOS 2012, 2017 Villepreux).



LES 17 OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au cœur de l'Agenda 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés.

Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.



ODD 1 - Pas de pauvreté



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde. Il se compose de sept sous-objectifs ciblant : la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de bases, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

ODD 2 - Faim "Zéro"



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients.

ODD 3 - Bonne santé & bien-être



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges. Il s'agit d'améliorer la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.

ODD 4 - Education de qualité



Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus.

ODD 5 - Egalité entre les sexes



Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Il vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles dans le monde entier.

ODD 6 - Eau propre et assainissement



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Cet objectif intègre la notion de gestion transfrontalière de cette ressource, essentielle à la gestion durable mais aussi favorable à la paix et à la coopération.



ODD 7 - Energie propre d'un coût abordable Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



ODD 8 - Travail décent et croissance économique Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif. Eradiquer le travail indigne et assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une montée en compétences sur les emplois "durables".



ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie dans le monde, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement.



ODD 10 - Inégalités réduites Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein en adaptant leurs politiques et législations afin d'accroître les revenus de la part des 40 % les plus pauvres ainsi que de réduire les inégalités salariales qui seraient basées sur le sexe, l'âge, le handicap, l'origine sociale ou ethnique, l'appartenance religieuse.



ODD 11 - Villes et communautés durables Assurer l'accès de tous à un logement, aux systèmes de transport sûrs et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable. Tout en renforçant l'urbanisation inclusive et durable avec un effort de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.



ODD 12 - Consommation et production responsable Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles en réduisant de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation.



ODD 13 - Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques et améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles.



ODD 14 - Vie aquatique Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments. Tout en préservant au moins 10 % des zones marines et côtières.



ODD 15 - Vie terrestre Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes en luttant contre la désertification, en restaurant les terres et sols dégradés.



ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.



ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs Ces partenariats doivent être inclusifs, construits sur des principes et des valeurs communes, et plaçant au cœur de leur préoccupation les peuples et la planète.





LE BLUM

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

1. JUSTICE, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS : VILLEPREUX, UNE VILLE SOLIDAIRE

La municipalité met place des actions :

- ➔ Qualitatives,
- ➔ Innovantes,
- ➔ Adaptées à tous, permettant d'anticiper les difficultés sociales du quotidien, et facilitant la démarche d'accompagnement des plus fragiles et précarisés pour favoriser le bien vivre.

Avec un tissu associatif d'une grande diversité et de qualité, les associations contribuent pleinement à la qualité du cadre de vie et aux liens sociaux.

Actions phares de 2021 :

- ➔ La Conférence des Solidarités
- ➔ La solidarité au rythme des actions
- ➔ Nos séniors en action
- ➔ Les actions en temps de crise sanitaire



LES PERSPECTIVES 2022-2023

- ➔ L'adoption de la thématique de l'inclusion et du handicap comme grande cause communale et fil rouge pour les associations sur 2021/2022,
- ➔ L'ouverture de la Maison des Services Publics et ses permanences,
- ➔ La Commission communale accessibilité et inclusion et l'adoption de la Charte "Commune Handicap",
- ➔ La mobilisation des Villepreusiens pour les Ukrainiens.



LA CONFÉRENCE DES SOLIDARITÉS

Villepreux donne de l'importance aux Solidarités actives et dynamiques.

L'ambition de la Conférence des Solidarités est de réunir annuellement les acteurs de notre territoire afin de renforcer les synergies et développer les partenariats avec les associations locales, les institutions, les membres du conseil d'administration du CCAS, les élus, les agents et les partenaires sociaux.

A la suite de cette première rencontre qui a permis de faire l'état des lieux des priorités et des besoins sociaux sur Villepreux, les participants ont pu se retrouver pour des ateliers sur :

- ➔ Les mobilisations solidaires,
- ➔ La précarité,
- ➔ Le logement,
- ➔ Le handicap.



LES RÉALISATIONS

- Les ateliers de sensibilisation aux handicaps dans les accueils de loisirs avec des associations spécialisées (Valentin Haüy, Handi'chiens, le Tourbillon),
- La Commission Locale de Prévention des Impayés,
- Les actions de solidarités,
- La formation des agents au repérage du logement précaire et insalubre,
- L'inclusion comme grande cause municipale 2022 et fil rouge pour l'année associative 2021/2022,
- L'ouverture du temps périscolaire aux enfants en situation de handicap.

La Conférence des Solidarités est devenue un rendez-vous annuel avec une 2ème rencontre organisée le 17 mars 2022 intégrant un nouvel axe de travail : la prévention.
Rendez-vous en mars 2023 pour suivre l'évolution.



LA SOLIDARITÉ AU RYTHME DES ACTIONS

Le CCAS de Villepreux lutte contre l'exclusion, la pauvreté et soutien les familles et est à l'origine de nombreuses actions de solidarités sur la commune.

→ Les colis séniors

A la période de Noël, les personnes âgées de Villepreux de 70 et + bénéficient d'un colis de Noël.

800 colis ont été distribués dont 480 colis « Femme » et 320 colis « Homme ».



→ Le "Pass loisirs"

Le CCAS vous propose le Pass' Loisirs aux enfants âgés de 6 ans au moins à 18 ans pour les activités sportives et culturelles.

Pour chaque enfant, sous conditions de ressources des parents pour une prise en charge de 40%, de 60% et de 80% pour la participation aux activités culturelles ou sportives

62 enfants bénéficiaires
En 2021, soit 32 familles



→ Les cartes cadeaux enfants

Pour Noël, il est proposé des cartes cadeaux au bénéfice des enfants de moins de 16 ans, sous conditions de ressources des parents.

164 enfants bénéficiaires
En 2021



→ Octobre rose

Le 1er Octobre inaugure l'opération Octobre Rose qui lutte et sensibilise contre le cancer du sein.

Un Rallye couture en partenariat avec Le Tourbillon a permis de réaliser des sacs à redon, des turbans, des bonnets de chimio et des coussinets prothèses.

Tous ces objets ont été remis à l'association Les Souliers Roses et distribués aux femmes et hommes atteints du cancer du sein.





NOS SENIORS EN ACTION

La commune par le biais du CCAS informe et sensibilise l'opinion publique au rôle et à la place des aînés dans la société, quels que soient leur âge et leur état de santé.

De nombreuses actions sont organisées tout au long de l'année pour nos séniors :

→ La Semaine Bleue

"365 jours pour agir, 7 jours pour le dire", voici le principe de cette semaine.

A Villepreux, elle fût riche en événements :

- Journée intergénérationnelle
Jeux et activités avec les enfants des accueils de loisirs primaires et maternels de la commune
- Conférence sur l'ornithologie locale de la Plaine de Versailles
- Thé dansant



→ Les ateliers UFOLEP

L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique est une fédération agréée par le Ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Une vingtaine de séniors ont pu participer à l'atelier « L'Équilibre en mouvement », qui sera suivi par d'autres ateliers sur l'année 2022 afin de :

- Créer et/ou préserver le lien social
- Lutter contre toute forme d'inactivité
- Permettre l'accessibilité de la pratique pour tous en toute sécurité
- Préserver le capital santé
- Maintenir l'autonomie et l'indépendance

→ Nos séniors à la Villepreusienne

Lors de la course mythique de Villepreux, les séniors ont pu partager quelques kilomètres avec les coureurs et à leur rythme.

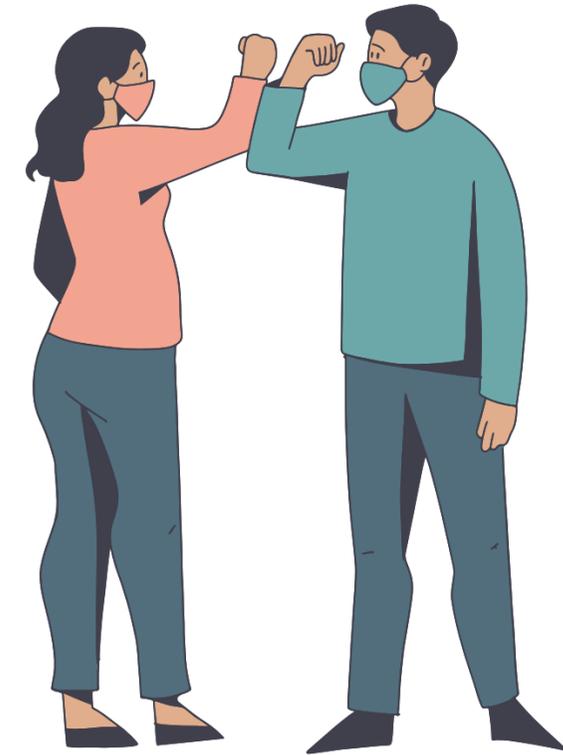


LES ACTIONS EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire du Covid-19 touche l'ensemble des français de différentes manières et la commune agit pour aider ses habitants.

Les villes sont en première ligne pour agir face à la crise du COVID-19. Elles jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre des mesures prises à l'échelle nationale à Villepreux diverses actions ont été menées :

- ➔ La Ville a joué un rôle clef pour faciliter l'accès des Villepreusiens et notamment des publics prioritaires à la vaccination, dès l'ouverture du vaccinodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines.
 - Réservation de nombreux créneaux de vaccination,
 - Mise en relation et soutien financier à l'association SOS Villepreux pour permettre aux personnes sans permis de conduire et/ou à mobilité réduite de se rendre au vaccinodrome.
- ➔ Des campagnes de dépistages et de tests ont également été organisée par la commune.
- ➔ Lors du Conseil Municipal du lundi 29 mars 2021, a été créé le fond communal exceptionnel d'aide à l'immobilier commercial au bénéfice des commerçants frappés par l'interdiction d'accueillir du public lors du confinement de novembre 2020. Ce dispositif est mis en œuvre avec le concours du département des Yvelines. Cette aide, à destination de nos coiffeurs, fleuristes et restaurateurs, leur a permis de recevoir une aide équivalent à 3 loyers. Le contexte actuel met en difficulté de nombreux commerçants qui poursuivent leur activité avec détermination.





2. TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE : VILLEPREUX, UNE VILLE DURABLE

L'équipe municipale souhaite soutenir une alimentation et une agriculture durable sur la commune, en favorisant une économie verte et circulaire.

Il faut apprendre à concilier l'urbanisme et l'environnement pour la préservation de la biodiversité notamment.

Dans ce groupement d'actions autour de la transition écologique et énergétique vous retrouverez nos actions phares de 2021 y contribuant :

- La végétalisation des cours d'écoles - Phase 1
- L'ouverture d'un nouveau groupe scolaire innovant (Thomas Pesquet)
- La 1ère participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets
- La mise en place d'un électro composteur pour valoriser les biodéchets
- Les actions pérennes



LES PERSPECTIVES 2022-2023

- La réalisation d'un véritable plan vélo pour Villepreux,
- La création de jardins potagers et vergers partagés,
- La réalisation d'un audit de l'ensemble des bâtiments municipaux,
- L'organisation de temps d'information sur la rénovation énergétique avec l'ALEC et un conseiller France Renov,
- La végétalisation des cours d'écoles - Phase 2,
- La végétalisation de nos cimetières.



LA VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE - PHASE 1

Ville lauréate du Budget Participatif Ecologique et Solidaire de la Région Ile-de-France de 2020 avec son projet de végétalisation des cours d'école, la Mairie de Villepreux a obtenu une subvention de 10 000 euros.

Les cours d'écoles sont aujourd'hui majoritairement minérales avec peu ou pas de végétal. Les conséquences qui en découlent sont l'absence de contacts avec la nature et le végétal pour les enfants dans l'espace de l'école et des difficultés majeures d'utilisation des cours de récréation en période de fortes chaleurs. Pour y remédier, Villepreux s'est engagée dans un programme ambitieux de végétalisation des cours d'école afin de créer des îlots de fraîcheur.

Cette 1ère phase consiste, avec la collaboration des élèves et des enseignants à :

- ➔ Planter des arbres d'essences locales,
- ➔ Désimperméabiliser certains espaces,
- ➔ Créer des lieux de jeux et d'activités pour les enfants,
- ➔ Installer des nichoirs pour mésanges.

Les objectifs de ce projet :

- ➔ Agir pour la transition écologique (limiter la hausse des températures en ville, favoriser la biodiversité...),
- ➔ Améliorer le confort des enfants,
- ➔ Renforcer la biodiversité (plantation d'essences locales, installation d'hôtels à insectes fabriqués par les enfants, etc...),
- ➔ Faire un support pour conduire des activités d'éducation à l'environnement,



28 arbres d'essence locale plantés

Ce projet est une des actions de la Ville conduites en matière de développement durable dans le cadre de son plan de végétalisation. L'engagement de la commune pour la protection de la biodiversité a été reconnu « Territoire engagé pour la nature ».



L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE INNOVANT (THOMAS PESQUET)

A l'ouest de la commune à proximité de la plaine de Versailles, Villepreux accueille une nouvelle école à haute qualité environnementale.

Le bâtiment a été conçu par le cabinet d'architectes Joly & Loiret dans l'optique de respecter l'enfant en répondant d'une part à des critères de performances notamment pour le bilan carbone et d'autre part en permettant aux écoliers d'avoir un autre rapport à leur environnement et à la nature.

Le groupe scolaire Thomas Pesquet regroupe l'école maternelle, élémentaire, l'accueil de loisir ainsi qu'un office et des salles de restauration.

Les éléments techniques contribuant à la qualité environnementale du projet :

- ➔ L'utilisation de briques de terre cuite permettant d'assurer une performance d'isolation et de terre venant d'Ile-de-France pour minimiser la présence de béton,
- ➔ Des puits de lumière pour laisser passer un maximum de lumière, tout en limitant les déperditions thermiques et limiter les surchauffes en période estivales,
- ➔ Un bassin de rétention paysager au centre de la cours d'école permettant une rétention des eaux de pluie tout en offrant un cadre naturel aux enfants,
- ➔ Des arbres de hautes tiges à proximité des airs de jeux offrant des zones ombragées aux enfants,
- ➔ Une toiture végétalisée, visible depuis les logements situés à proximité. Elle s'apparente à une prairie « fleurie » afin de limiter l'impact visuel,
- ➔ L'installation de LEDs à détecteur de présence, pour des économies d'énergie.



Un audit a été réalisé sur les bâtiments de la commune et certains d'entre eux bénéficieront de travaux de réhabilitation, d'isolation, à compter de 2023.



LA TÈRE PARTICIPATION À LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Villepreux, par des évènements conviviaux et ludiques, renforce la sensibilisation au développement durable.

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un « temps fort » de mobilisation au cours de l'année pour mettre en lumière et essayer les bonnes pratiques de production et de consommation qui vont dans le sens de la prévention des déchets.

Les animations proposées ont pour but de sensibiliser au fait de :

- mieux consommer,
- mieux produire,
- prolonger de la durée de vie des produits,
- jeter moins.

Ainsi durant cette première édition à Villepreux, diverses animations ont été proposées :

- Au sein de la restauration avec les animateurs des accueils de loisirs pour une sensibilisation à la gestion des déchets alimentaires. Une attention particulière a été portée aux achats pour la conception des repas,
- Une éco rando a été organisée avec la participation d'habitants, d'accueils de loisirs, de résidents du foyer de vie Camille Claudel,
- L'inauguration de l'électro composteur de la cuisine centrale,
- L'association le Rez'O a organisé un Repair Café.



En 2022, la commune participera à nouveau à cet événement qui aura lieu du 19 au 27 novembre avec comme thème : le textile



LA MISE EN PLACE D'UN ÉLECTRO COMPOSTEUR POUR VALORISER LES BIODÉCHETS

La Ville de Villepreux a été choisie pour être la ville pilote sur cette innovation, le composteur électromécanique.

Saint-Quentin-en-Yvelines et Villepreux sont soucieuses de diminuer l’empreinte écologique liée au transport des biodéchets vers des sites de traînements éloignés.

Cet électro composteur assure le traitement et la valorisation des biodéchets produits par la cuisine centrale, (plus autres restaurants scolaires); dans un deuxième temps il traitera les biodéchets d'habitants à proximité immédiate avec des points d’apports volontaires.

Un composteur électromécanique, c’est en réalité un réacteur à bactéries thermophiles, celles qui compostent le plus vite la matière organique. Le procédé est 32 fois plus rapide qu’un composteur « froid », comme celui que nous pouvons avoir au fond du jardin. Le brassage permet une parfaite homogénéité du compost et une hygiène irréprochable.

Quels sont les déchets traités par notre électro composteur ?

- ➔ Tous les déchets organiques issus de la cuisine, y compris viande, poisson, petits os, fruits de mer, agrumes, coquilles d’œuf,...
- ➔ Tous les déchets verts broyés, les fleurs fanées,
- ➔ Les emballages kraft, les cartons broyés,
- ➔ Les emballages compostables avec le label « Home Compost » et « Ok Compost ».





LES ACTIONS PÉRENNES



→ Du 100% fait maison et du BIO en restauration municipale

Depuis 2019, **60%** d'ingrédients Bio et issus de circuits courts.

→ Ville et territoire sans perturbateurs endocriniens

1ère ville des Yvelines signataire de la Charte «Ville et territoires sans perturbateurs endocriniens»

- Dans l'entretien des espaces verts,
- Dans le fonctionnement de la restauration municipale (Zéro plastique en cuisson/réchauffe),
- Dans le choix des produits d'entretien et plus généralement de la démarche achat.



→ La lutte contre la pollution lumineuse avec la trame noire

Entre 1h30 et 4h30, en dehors de tous les axes principaux, la trame noire permet :

- Une économie d'énergie,
- Participe à la protection des écosystèmes par réduction de la pollution lumineuse.

Economies de **20%**

→ Passage systématique en LEDs

A chaque renouvellement de luminaire pour l'éclairage public.

→ Les éco randos

Plusieurs fois dans l'année elles sont organisées sur la commune en collaboration avec un foyer de vie pour personnes en situation de handicap.



15 kg de déchets ramassés à chaque événement

→ Labellisation "Territoire engagé pour la nature"

Remis aux 9e Assises nationales de la Biodiversité qui vient saluer la qualité des actions mises en œuvre par la commune.



→ Une ville à 30km/h

Pour améliorer le cadre de vie et favoriser les déplacements doux et alternatifs. Des radars pédagogiques sont installés en ville pour sensibiliser les habitants.

→ Adoptez la poule attitude

Depuis 2017, la mairie offre chaque année 2 poules aux familles éco-responsable qui souhaitent réduire leurs déchets de cuisine ainsi qu'une formation pédagogique.



→ Valorisation de notre agriculture locale

- Edition d'une brochure annuelle, valorisant nos agriculteurs locaux et nos circuits courts.
- Marché annuel des producteurs locaux.



3. EDUCATION ET FORMATION : VILLEPREUX, UNE VILLE ÉDUCATIVE

Villepreux est la ville de la famille. C'est l'endroit idéal pour voir grandir son enfant. De la maternelle au lycée, la collectivité dispose de toutes les structures nécessaires à l'épanouissement.

Promouvoir un environnement sain et durable, garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants, soutenir les projets pédagogiques, étoffer l'offre périscolaire, simplifier et accompagner le quotidien des parents et favoriser l'inclusion, ce sont des axes de travail développés à Villepreux.

Vous retrouverez ci-dessous les actions phares de 2020 relevant de l'éducation et de la formation mises en place sur Villepreux :

- ➔ Le projet éducatif communal 2021-2026
- ➔ Le projet éducatif territorial et le plan mercredi 2021-2024
- ➔ Les actions dans nos accueils de loisirs
- ➔ La formation "Les gestes qui sauvent"



LES PERSPECTIVES 2022-2023

- ➔ La mise en place du permis vélo,
- ➔ Le dispositif Savoir nager,
- ➔ Le plan école numérique,
- ➔ Des conférences pour la jeunesse.



LE PROJET EDUCATIF COMMUNAL 2021-2026

Le projet éducatif communal 2021-2026 est à destination des enfants et jeunes de 0 à 17 ans. Il est la traduction de la volonté politique de la commune de faire de l'éducation la priorité de son action.

Le Projet Educatif Communal est le cadre de référence à partir duquel les projets des différents acteurs éducatifs de la Ville sont établis et partagés afin de servir encore mieux l'intérêt général et notamment celui des plus jeunes, qui seront les citoyens de demain.

Il pose 3 grands objectifs :



Donner à chaque enfant les moyens de SA réussite

"Etre bien" pour grandir mieux

Grandir et devenir un citoyen dans son environnement humain et naturel



LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL ET LE PLAN MERCREDI 2021-2024

La ville de Villepreux a travaillé sur son projet éducatif territorial pour encadrer et structurer les diverses activités municipales d'accueil des enfants et de la jeunesse.

Des groupes de travail ont réuni les acteurs éducatifs (directeurs d'école, représentants de parents élus, directeurs d'ACM, responsables périscolaire et scolaire, responsables de la vie associative, inspection de l'éducation nationale, CAF), afin de définir 3 axes qui ont été déclinés en objectifs opérationnels.

Par le PEDT, la commune s'engage à favoriser l'accessibilité des accueils périscolaires à tous en favorisant l'accès des activités périscolaires aux enfants en situation de handicap.



Il s'agira aussi d'organiser la prise en charge des enfants le mercredi avec des activités de qualité en intégrant pleinement le dispositif du Plan Mercredi. Elles visent à éveiller la curiosité des enfants, à les impliquer dans la vie en collectivité, à favoriser leur épanouissement en :

- Adoptant une démarche de découverte progressive
- Donnant la priorité à la découverte par le jeu
- Favorisant toutes les expressions (corporelles, orales, écrites).
- Les ateliers sont des espaces d'échanges et de convivialité visant une démarche de coéducation envers les filles et les garçons.



LES ACTIONS DANS NOS ACCUEILS DE LOISIRS

Les principaux objectifs d'un accueil de loisirs sont d'être un lieu éducatif, de détente et de découverte, complémentaire à la famille et à l'école, de favoriser une expérience de vie collective et d'apprentissage de l'autonomie ainsi que d'offrir l'occasion de pratiquer des activités variées.

Au sein des accueils de loisirs, les enfants peuvent être amenés à être accueillis dans des structures regroupées qui tiennent compte de leur âge. Ils sont accueillis de 7h à 19h.

A chaque période de vacances, l'équipe d'animation propose des activités autour de thématiques différentes, d'évènements sportifs ou de représentations culturelles. Des sorties sont également proposées.

Au regard du bilan de l'ancien PEDT, il apparait nécessaire de poursuivre les actions autour de la démocratie, du vivre ensemble et de l'environnement.

Il est également opportun de construire des projets favorisant l'initiation, la découverte, le renforcement des compétences et des connaissances dans des domaines comme le sport, la culture, l'intergénérationnel, les sciences ou encore les langues vivantes.

Sensibilisation aux handicaps avec Lilie signe et l'Association Valentin Haüy

Tout le long de l'année, les animateurs ont accompagné les enfants à l'initiation au langage des signes, des ateliers d'initiation à l'univers des non-voyants et des personnes en situation d'handicap : un parcours de motricité avec un bras mobilisé, un basket en chaise, ou encore une lecture de contes sur les différents handicaps !



Découverte du développement durable au sein de la pépinière

Lors de la Semaine Villepreusienne du Développement Durable 2021, les enfants ont pu profiter d'une visite à la pépinière pour découvrir sa faune et sa flore et s'appropriier les 17 Objectifs de Développement Durable lors d'une chasse au trésor.



LA FORMATION "LES GESTES QUI SAUVENT"

La mairie de Villepreux agit en mettant en œuvre des plans de sensibilisation et de formation aux gestes de premier secours.

24 agents de la mairie ont suivi une formation sur les gestes qui sauvent.

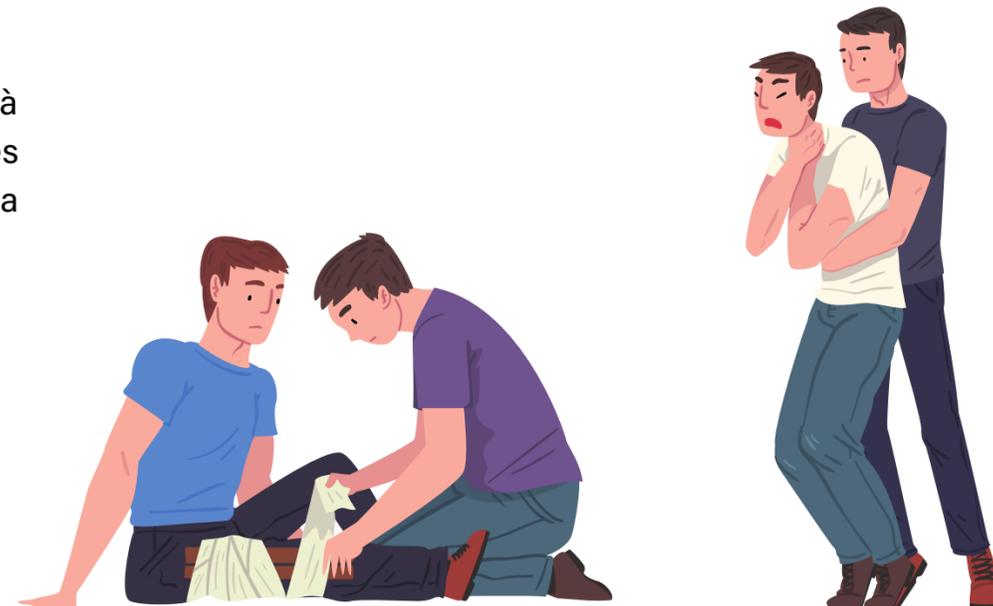
La personne sera en capacité de :

- ➔ Assurer la sécurité de la victime ou de toute autre personne et de transmettre au service de secours d'urgence, les informations nécessaires à son intervention,
- ➔ Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée,
- ➔ Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utilisation un Défibrillateur Automatisé Externe.

La connaissance du mécanisme d'apparition de l'accident et l'aptitude à repérer les situations dangereuses et à les signaler, permettent à tous les agents formés de se positionner en tant qu'acteur de prévention dans la structure.



D'autres temps de formation ont également été programmés au 1er trimestre 2022.





4. BIEN-ÊTRE & SPORT : VILLEPREUX, UNE VILLE ACTIVE ET ATTRACTIVE

L'attractivité de Villepreux repose entre autre sur la richesse de son tissu associatif et sur les bénévoles qui le compose. Par leur engagement, ils permettent la promotion de l'engagement sportif et de proposer des activités dynamiques et distrayantes pour le plus grand nombre. Le développement de la pratique sportive est encouragée. Elle est vectrice de cohésion sociale, de bien-être à la fois physique et mental et qui constitue une opportunité d'émancipation et d'épanouissement personnel.

Des actions démocratisant la pratique du sport et favorisant le bien-être, en 2021 ont déjà vu le jour :

- ➔ Lancement du sport sur ordonnance
- ➔ 8ème édition de la Villepreusienne, une course tournée vers l'inclusion
- ➔ La fête de l'été 2021 placée sous le label terre de jeux 2024
- ➔ La mise en place de l'action Tennis école



LES PERSPECTIVES 2022-2023

- ➔ La semaine olympique et paralympique,
- ➔ Les olympiades dans les établissements scolaires,
- ➔ La réalisation d'une campagne de sensibilisation aux violences intra-familiales,
- ➔ L'aménagement de la plaine sportive du V-Park.



LANCEMENT DU SPORT SUR ORDONNANCE

Labellisée TerreDeJeux2024, la commune s'engage à faire du sport un vecteur de bonne santé et de lien social !

Avec ce dispositif en partenariat avec Saint-Quentin-en-Yvelines (Institut de Promotion de la Santé IPS - SQY Trappes), Villepreux fait du sport un atout pour la santé de tous !

Chaque lundi de 18h-19h30 au Gymnase Alain Mimoun, les séances d'APA (Activités Physiques Adaptées) s'adresse aux adultes autonomes :

- Atteints d'une ou plusieurs affections de longue durée, ayant une hypertension artérielle, ou souffrant d'une obésité, ou aux personnes de plus de 60 ans nécessitant une activité physique adaptée,
- Ne nécessitant pas une prise en charge individuelle (l'APA n'est pas un dispositif de rééducation),
- Résidant sur l'une des douze communes de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

En effet, l'efficacité du sport dans le maintien d'une bonne santé prend un relief particulier dans le cadre des Affections de Longue Durée : l'activité physique améliore la capacité du patient à maintenir son niveau de santé et à lutter contre la maladie. Le sport peut alors être considéré comme un traitement complémentaire pertinent et efficace à d'autres traitements, notamment médicamenteux.



10 participants en 2021

L'OMS identifie ainsi l'inactivité physique comme le 4e facteur de risque de mortalité au niveau mondial, représentant 6% des décès.



8 ÈME ÉDITION DE LA VILLEPREUSIENNE, UNE COURSE TOURNÉE VERS L'INCLUSION

Rendez-vous annuel à succès, la Villepreusienne est devenue un événement sportif inclusif.



La Villepreusienne 2021 a été inédite :

467 coureurs ont participé à cette course ! Un enthousiasme indiscutable ! Parmi eux : Dimitri, jeune en situation de handicap et membre de l'association Dunes d'Espoir Paris, a pu participer à la course avec sa joëlette. Les élus municipaux ainsi que des membres de l'association l'ont accompagné !

Ils ont commencé et terminé la course tous ensemble ; un beau moment de solidarité

Ville inclusive : une partie des frais d'inscription de la Villepreusienne a été reversée à l'Association Valentin Haüy afin de soutenir les personnes aveugles et malvoyantes. Un chèque de 700 euros a été remis à l'association !

La commune a proposé des épreuves identiques aux JO : 1 000m, 2 000m, 5 000m et 10 000m.

Prochaine date de la Villepreusienne : Le 9 octobre 2022



LA FÊTE DE L'ÉTÉ 2021 PLACÉE SOUS LE LABEL TERRE DE JEUX 2024

Le lundi 23 novembre 2020, Villepreux a été officiellement labellisée "Terre de Jeux 2024" par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Pour célébrer l'obtention du label Terre de Jeux 2024, la ville s'habille aux couleurs des Jeux Olympiques pour la fête de la ville 2021. Comme chaque année la fête de l'été rassemble très largement les villepreusiens, les associations ainsi que les centres de loisirs.



Au programme :

- Carnaval,
- Animations sportives,
- Course Villepreux Color,

La poudre utilisée est composée d'amidon de maïs et de colorant alimentaires, afin d'être respectueuse de la peau et de l'environnement.

- Concerts,
- Feu d'artifice aux couleurs des JO.

La municipalité a souhaité que la poudre du feu d'artifice provienne le plus possible de France et d'Europe.

Le 2 juillet 2022, Villepreux se remet en fête sur le thème des sciences !



LA MISE EN PLACE DE L'ACTION TENNIS ÉCOLE

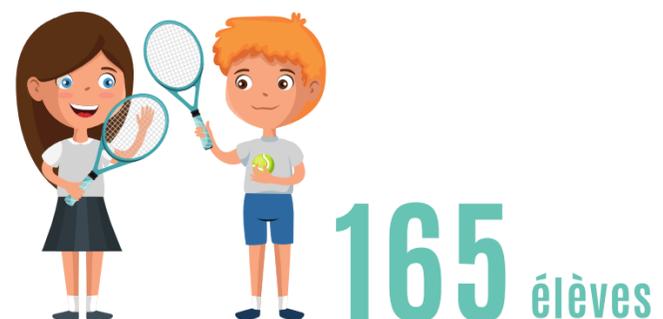
La commune de Villepreux développe une politique sportive ambitieuse, et vise à la promotion de la pratique sportive.

L'école élémentaire est le lieu où tous les élèves, sous la responsabilité de leurs enseignants, peuvent acquérir, dans le cadre de leurs séances régulières d'EPS, les compétences permettant de :

- Développer leurs capacités motrices,
- S'approprier des éléments de la culture sportive moderne,
- Gérer leur vie physique.

L'activité tennis, en tant que pratique sportive, éducative et culturelle, peut contribuer à la construction de ces compétences.

Dans ce cadre, l'association du Tennis Club développe, en partenariat avec l'Académie de Versailles et avec le soutien financier de la Ville, un projet de Tennis à l'école à destination de 7 classes de CP et CE1 de la commune.



Chaque classe bénéficie d'un cycle complet de 8 séances de tennis. Les séances sont assurées par un éducateur du club de tennis, l'objectif secondaire est de permettre à l'enseignant(e) d'apprendre, de se saisir de la pédagogie et de pouvoir la réutiliser par la suite.



5. PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne est un élément complétant la démocratie représentative. Il est nécessaire que cela permette aux habitants de se réapproprier leur ville. Il est important de permettre à chacune et chacun d'avoir les outils et moyens de s'impliquer dans la vie municipale, pour créer ensemble les conditions d'une véritable participation citoyenne. Ce qui permet de renforcer le lien de proximité qui doit unir les Villepreusiens et les élus.

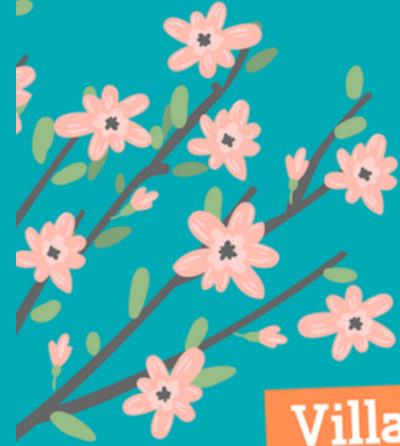
De ce fait, dans cette partie sont regroupées des actions mises en place en 2021 représentatives de la participation citoyenne à Villepreux :

- ➔ La Semaine Villepreusienne du Développement Durable
- ➔ Les projets lauréats du Budget Participatif Ecologique Régional
- ➔ Le Conseil de la Vie Locale et ses comités
- ➔ Les rendez-vous des élus



LES PERSPECTIVES 2022-2023

- ➔ L'organisation du 1er Budget participatif communal,
- ➔ Participation au Budget participatif écologique et solidaire de la Région Ile-de-France.

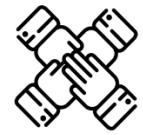


Village de la Mobilité

Semaine Villepreusienne du Développement Durable



Balade thématique



LA SEMAINE VILLEPREUSIENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Semaine Villepreusienne du Développement Durable (SVDD) témoigne de l'implication et de la motivation de la ville à se soucier du cadre de vie de ses habitants et de le rendre meilleur chaque jour.

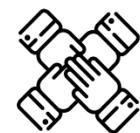
Cette semaine devient un rendez-vous annuel incontournable. L'édition 2021 fut riche, ludique et conviviale.

Inspirées des 17 Objectifs du développement durable, les actions portées par la ville permettent de donner une vision concrète de la notion de développement durable. Elles visent à amorcer et accélérer le changement des pratiques et comportements en sensibilisant les familles.

Cette riche programmation a pu être possible grâce à la précieuse collaboration des partenaires locaux, des élus, des agents, mais aussi grâce à la participation des Villepreusiens aux différents événements: ciné débat, stands des producteurs locaux, animations dans la Résidence des Personnes Agées (RPA) L'Orme à la Blonde, activités manuelles dans nos centres de loisirs, promenades, ramassage de déchets, village des mobilités.

Rendez-vous du 13 au 21 mai 2022 pour une nouvelle édition de la Semaine Villepreusienne du Développement Durable afin de poursuivre la sensibilisation sur les sujets que traite du développement durable





LES PROJETS LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

Le Budget participatif pour les villepreusiens, est devenu un rendez-vous immanquable et incontournable, en témoigne un enthousiasme certain !



Pour la 2^{de} édition, avec son projet de plan vélo, Villepreux est arrivée 23^{ème} et a reçu une subvention de 10 000€ ! L'ambition de ce projet est de réaliser des aménagements cyclables de grande proximité (stationnements, marquage au sol, signalétique...), en concertation étroite avec les habitants, afin de permettre le développement de l'usage du vélo et plus largement des mobilités actives.

En 2022 de nouveaux projets pour le budget participatif de la Région !

Villepreux lance son 1^{er} budget participatif communal.

Du 7 octobre au 26 novembre, Villepreux a comptabilisé plus de 700 votes pour l'ensemble de ses projets lors du 3^{ème} budget participatif de la Région.

➔ Pour des espaces de biodiversité à Villepreux.

Ce projet permettra de valoriser par de la signalétique les différents espaces de biodiversité. Il y aura également un aspect pédagogique.

➔ Pour du matériel électrique pour le service espaces verts.

Villepreux est un Territoire Engagé pour la Nature et Territoire zéro phyto, les agents poursuivent cet engagement avec une gestion responsable de nos espaces verts via l'utilisation de matériel électrique.

➔ Pour la deuxième phase de la végétalisation des cours d'écoles Marie Curie et Gérard Philippe.

2 projets de « Kit fraîcheur » forgent cette deuxième phase de végétalisation des cours d'écoles. Il s'agit de valoriser le végétal, la gestion de l'eau et le travail des matériaux avec notamment l'amélioration thermique des façades d'écoles.

➔ Pour la création de potagers et vergers partagés urbains.

L'ambition est de mettre en place plusieurs jardins potagers et vergers partagés. Ce projet renforce la démarche de valorisation des circuits courts, du consommer local et bio au plus proche des habitants.



LE CONSEIL DE LA VIE LOCALE ET SES COMITÉS



L'installation du Conseil de la Vie Locale a pour objectif de permettre aux habitants, et à tous ceux qui œuvrent sur la commune, de participer activement et bénévolement à la vie de leur ville.

Le Conseil de la Vie Locale, s'inscrit dans une logique de partenariat avec la municipalité au travers de missions, de proposition, de consultation et de co-construction.

5 comités ont été créés :

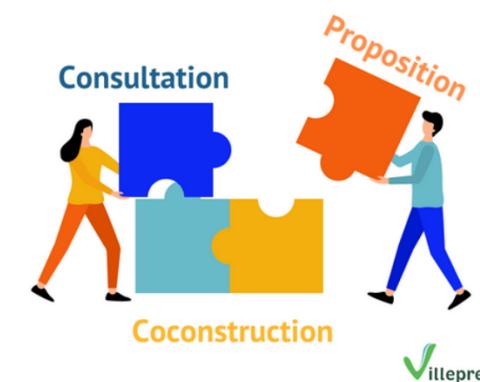
- ➔ Comité des Aînés
- ➔ Comité de la Jeunesse,
- ➔ Comité de la Vie associative,
- ➔ Comité de la Vie économique
- ➔ Comité de l'Environnement et de la transition écologique.

Chaque comité est composé de 20 membres maximum, répartis en collèges pour une meilleure représentativité et est co-présidé par un élu.

La vocation de ces comités est de donner la parole aux citoyens. Chacun de ces comités obéit au même principe de participation citoyenne en trois points :

- ➔ Participation
- ➔ Consultation
- ➔ Co-construction

Installation du Conseil de la Vie Locale



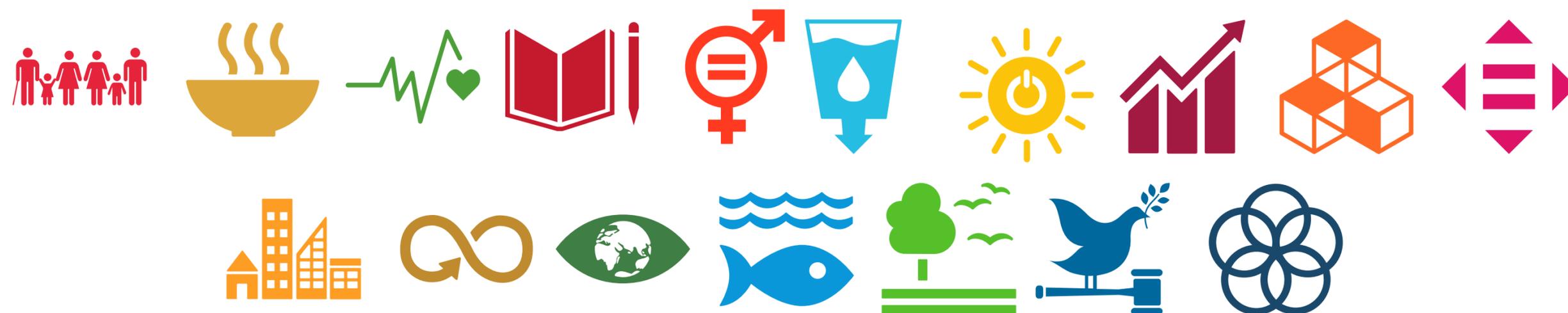


LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS

Ces rendez-vous ont pour but que les habitants fassent remonter leurs problèmes et leur demandes directement à l'équipe municipale et de créer un véritable lien pour construire durablement les projets.

- ➔ L'Agora de Villepreux est un rendez-vous trimestriel entre élus et habitants et ce de manière successive dans chaque quartier de la ville. Ce temps est dédié à l'expression de chacun, les riverains peuvent questionner les élus sur des sujets qui les touchent directement.
- ➔ Les lives du Maire sur le Facebook de la Ville sont une autre manière de faire le point sur l'actualité qui touche directement la population et de répondre aux questions des habitants.
- ➔ Les permanences sans rdv avec M. le Maire permettent aux habitants de faire remonter des projets, des propositions et problèmes constatés sur Villepreux dans leur quotidien.





Hôtel de ville - Place Mendès France - 78450 Villepreux
Téléphone : 01 30 80 00 00
<https://www.villepreux.fr/>